DEMANDE de SUBVENTION



- 3. INFORMATIONS
- 6. VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION
 - Le parcours de votre demande de subvention en 4 étapes
 - 1ère demande de subvention ou renouvellement
- 12. ÉLÉMENTS FINANCIERS 2019 ET 2020 (RÉALISÉ)
- 13. ÉLÉMENTS FINANCIERS PRÉVISIONNELS POUR 2021
- 14. BUDGET DE L'ASSOCIATION 2019 (BILAN)
- 15. ANNEXE DESTINÉE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES SAISON 2020/2021

NOTICE D'INFORMATION GÉNÉRALE

La Ville de Maubeuge peut apporter un concours financier à une association lorsque son activité présente un intérêt communal. L'attribution d'une subvention n'est jamais automatique. L'octroi de la subvention est acté par délibération du Conseil Municipal.

Pour toute subvention, une convention liera la Ville avec l'association au sein de laquelle seront décrit le projet de l'association et fixés les engagements réciproques de la Ville et de l'association, notamment les règles de contrôle.

En conséquence, le démarrage du projet pour lequel la subvention est demandée avant que le Conseil Municipal n'ait délibéré se fait aux risques et périls du demandeur. En cas de refus de la subvention, la Ville de Maubeuge ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes financières liées au projet.

« ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ»

La demande doit impérativement être faite par le représentant légal de l'association.

Rappel : date butoir le 30 septembre 2020

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais ne sera pas traité.

En cas de 1 [™] demande ou modification en cours d'année :
☐ Statuts à jour
Récépissé de déclaration en Préfecture
☐ Publication au Journal Officiel
☐ N° de Siret, contacter :
1. L'URSSAF (à laquelle sont versées les cotisations) si votre association est employeuse de personnel salarié.
2. Le Greffe du Tribunal de Commerce de Valenciennes si votre association n'est pas employeuse
mais exerce des activités qui entraînent le paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés.
3. Votre association n'est pas dans les deux cas précédents et souhaite recevoir des subventions
ou des paiements en provenance de l'État ou des collectivités territoriales :
Inscription par courrier à Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Siège de Lille
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille cedex
en joignant copie des statuts et copie de l'extrait paru au Journal Officiel.
en joignant copie des statuts et copie de l'extrait paru au Journal Officiel. Dans tous les autres cas :
Dans tous les autres cas :
Dans tous les autres cas : Dernier rapport d'activité
Dans tous les autres cas : ☐ Dernier rapport d'activité ☐ Procès verbal de la dernière Assemblée Générale
Dans tous les autres cas : ☐ Dernier rapport d'activité ☐ Procès verbal de la dernière Assemblée Générale ☐ Grille tarifaire
Dans tous les autres cas : □ Dernier rapport d'activité □ Procès verbal de la dernière Assemblée Générale □ Grille tarifaire □ Pour les associations dont la somme des subventions publiques est inférieure à 153 000 € :
Dans tous les autres cas : □ Dernier rapport d'activité □ Procès verbal de la dernière Assemblée Générale □ Grille tarifaire □ Pour les associations dont la somme des subventions publiques est inférieure à 153 000 € : compte de résultats et bilan (actif/passif) certifié conforme et signé par le Président
Dans tous les autres cas : □ Dernier rapport d'activité □ Procès verbal de la dernière Assemblée Générale □ Grille tarifaire □ Pour les associations dont la somme des subventions publiques est inférieure à 153 000 € : compte de résultats et bilan (actif/passif) certifié conforme et signé par le Président □ Pour les associations dont la somme des subventions publiques est supérieure à
Dans tous les autres cas : □ Dernier rapport d'activité □ Procès verbal de la dernière Assemblée Générale □ Grille tarifaire □ Pour les associations dont la somme des subventions publiques est inférieure à 153 000 € : compte de résultats et bilan (actif/passif) certifié conforme et signé par le Président □ Pour les associations dont la somme des subventions publiques est supérieure à 153 000 €: rapport du commissaire aux comptes
Dans tous les autres cas : □ Dernier rapport d'activité □ Procès verbal de la dernière Assemblée Générale □ Grille tarifaire □ Pour les associations dont la somme des subventions publiques est inférieure à 153 000 € : compte de résultats et bilan (actif/passif) certifié conforme et signé par le Président □ Pour les associations dont la somme des subventions publiques est supérieure à 153 000 €: rapport du commissaire aux comptes □ Budget prévisionnel 2021 équilibré dépenses/recettes en indiquant les identités et

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2021

le soussigné(e) Monsieur/Madame, Président(e) de

À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2020

sollicite pour l'année 2021 une subvention de € auprès de la Ville de Maubeuge.
J'ai pris connaissance que si la Ville de Maubeuge attribue une subvention à l'association que je préside, je m'engage à ne dépenser aucun frais non conforme à la bonne gestion des deniers publics.
Je certifie l'exactitude des informations administratives et la conformité des données financières produites.
« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Maubeuge pour votre demande de subvention. Les informations sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Vie Associative. Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et d'effacement en contactant le délégué à la Protection des Données: DPO Mairie de Maubeuge, Place du Docteur Forest, 59600 MAUBEUGE, dpo@ville-maubeuge.fr.
☐ Oui, j'ai lu et j'accepte l'utilisation de mes données pour le traitement de ma demande.
☐ Non, je refuse l'utilisation de mes données. Aucune information ne sera enregistrée et ma demande ne sera pas traitée.
Fait à MAUBEUGE le Signature :

Besoin d'aide pour remplir le formulaire ?

Contacter le service vie associative

- Par mail : associations@ville-maubeuge.fr
- Tél.: 03 27 68 61 41

Pour le dépôt de la demande :

- Par mail:
- associations@ville-maubeuge.fr (Au format pdf si possible)
- Déposer à la Maison des associations, 13 rue du Progrès
- Par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le maire

Hôtel de Ville

Place du Docteur Forest - BP 80269

59607 MAUBEUGE cedex



LE PARCOURS DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION EN 4 ÉTAPES



Dépôt de la demande de subvention par l'association

Il appartient à l'association de déposer dans les délais prévus, une demande via le présent dossier dûment complété à retourner soit par mail soit par courrier (*coordonnées précisées en page 5*).



Enregistrement et instruction de la demande de subvention

La Ville accuse réception de toute demande de subvention et contrôle la recevabilité des dossiers. La demande est instruite par les services de la ville.



Décision

La décision revient au Conseil Municipal. Pour toute subvention, une convention sera conclue entre la Ville et l'Association, prévoyant l'objet, les modalités de l'aide et les dispositions d'évaluation et de contrôle de l'utilisation du soutien apporté.



Versement de la subvention

La Ville procède à la vérification de toutes les composantes du dossier : formulaire, pièces à joindre impérativement, convention, justificatifs,... Enfin, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), par l'intermédiaire du Trésorier, effectue un contrôle des pièces transmises avant le versement effectif des aides financières.



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

(conformément aux statuts en vigueur)	
Date et numéro d'enregistrement de la décla	aration en préfecture :
Date de la publication au Journal Officiel :	
N° SIRET:	
Adresse du siège social :	
Adresse de correspondance (si différente de	_ ,
Personne à contacter (Précisez la qualité) :	
Nom:	
Tél. fixe:	Portable:
E-mail:	

Votre demande de subvention

Composition du	bureau et du c	onseil d'administratio	n	
Président(e)				
		Prénom :		
Téléphone:	E	Email :		
Trésorier(e)				
Nom:	F	Prénom :		
Adresse:				
Téléphone:	E	Email :		
Secrétaire :				
Nom:	F	Prénom :		
Adresse:				
Téléphone:	E	Email :		
Composition de	l'association			
Nombre d'adhér	ents : do	ont Maubeuge	ois.	
		_	éficiaires : dont	
•		 € €		
Pratiquez-vous des tarifs différents en fonction des âges (catégories), Maubeugeois/Non Maubeugeois: oui oui non				
Personnel emple (complétez le tabl	-)		
	Nombre de salarié	és Nombre de salariés	Nombre de salariés	Services civiques
	en CDD	en CDI	en contrats aidés	·
Temps plein				
Temps partiel				
🗌 oui 🔲 r	non .	evez-vous une subvent	ion de la part de la CAMV' €	S?



Prestation de la part de la ville en 2020 (avantages en nature	Prestation de la	part de la ville en 202	20 (avantages en nature
--	------------------	-------------------------	-------------------------

Merci de préciser ci-dessous les éléments fournis par la ville (ou de joindre le détail transmis).

VOS ACTIVITÉS

Votre association a-t-elle participé à une ou plusieurs animations organisées par la Ville?

DATE	MANIFESTATION
DATE	

Votre demande de subvention

Difficultés rencontrées en raison de la pandémie COVID-19.

Utilisation de la subvention municipale attribuée au titre de l'année 2020.



Votre demande de subvention

Vos projets pour 2021:

Merci d'indiquer les projets de l'association pour 2021, justifiant la demande de subvention, en détaillant en particulier les projets qui concourent à l'intérêt communal et aux objectifs de la politique municipale. Préciser l'utilisation des fonds qui vous seraient éventuellement accordés.

60 - ACHATS

Documentation

Prestations de services -

61 - SERVICES EXTERIEURS

Services bancaires, autres 63 - IMPÔTS ET TAXES

62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

Rémunérations intermédiaires et honoraires Publicité, Publication - Déplacements, missions

Achats en matière de fournitures - Autres fournitures

TOTAL DES CHARGES

Locations - Entretien et réparations - Assurances

CHARGES (dépenses)

2019

(année complète)

2020

(du 01/01 au 30/06)

70 - VENTES DE BIENS ET SERVICES

74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Prestations de services

Union Européenne

Région

Vente de produits finis et de marchandises

État (précisez le(s) ministère(s) contributeurs) :

TOTAL DES PRODUITS

DEMANDE.
SUBVENTION
2021

l'association

2020

(du 01/01 au 30/06)

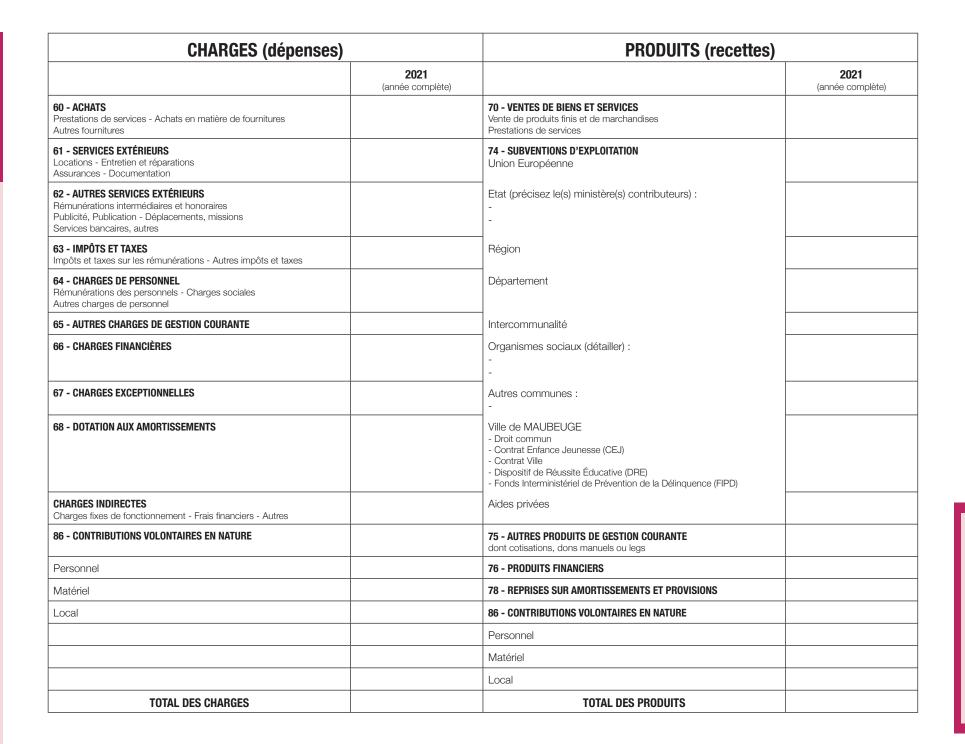
PRODUITS (recettes)

2019

(année complète)



	Local	
	Matériel	
	Personnel	
Local	86 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Matériel	78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Personnel	76 - PRODUITS FINANCIERS	
86 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE dont cotisations, dons manuels ou legs	
CHARGES INDIRECTES Charges fixes de fonctionnement Frais financiers - Autres	Aides privées	
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	Ville de MAUBEUGE - Droit commun - Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) - Contrat Ville - Dispositif de Réussite Éducative (DRE) - Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquence (FIPD)	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	Autres communes :	
66 - CHARGES FINANCIÈRES	Organismes sociaux (détailler) : - -	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	Intercommunalité	
64 - CHARGES DE PERSONNEL Rémunérations des personnels - Charges sociales Autres charges de personnel	Département	
Impôts et taxes sur les rémunérations Autres impôts et taxes		





Présenté en AG le : .../.../....
Signature du président



Budget de l'association 2019 (Bilan)

Les informations ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées par l'association :
Date de début de l'exercice :
Date de fin de l'exercice :
Montant des disponibilités à la fin de l'exercice : Les disponibilités concernent à la fois la trésorerie à la fin de l'exercice mais aussi le cas échéan les fonds placés sur des comptes d'épargne et autres types de placements réalisés au nom de l'association.
Montant des créances à la fin de l'exercice :
Montant des dettes à la fin de l'exercice : Le montant des dettes s'établit en additionnant les emprunts (bancaires et autres) non encore remboursés, les factures occasionnées par l'activité de l'association lors de l'exercice non encore acquittées ou encaissées, les dettes sociales et fiscales.



Annexe destinée aux associations sportives - Saison 2020/2021

Site Internet:		
		ir de : ans : Adultes : situation de handicap :
Nombre total de liceno		
Féminins		1,101112 ne 10 qu2 1,1q2cnii 12
 Maubeugeois		 Douzies Sous-le-Bois Épinette Provinces Françaises Les Présidents Les Écrivains Non Maubeugeois
N° agrément Jeunesse	e et Sport :	
Coordonnées de la per (prix licences, horaires, l	•	•
M. ou M ^{me} Téléphone		Mail
Avez-vous fait une dem Sport) au titre de l'anné oui. Montant pe	e 2020 ?	cion au CNDS (Centre National pour le Développement du □ non
Niveau de compétition	ns/ résultats sp	ortifs:
- Jeunes (moins de 18 ai Département Région Inter-Région National International	าร)	- Seniors Département Région Inter-Région National
Des sportifs de votre listes ministérielles de oui non		nt-ils inscrits en pôle Espoir, pôle France ou sur les
Si oui, indiquer leurs noi	ms, prénoms, cat	régorie et discipline :

ville-maubeuge.fr | A Y © D

